

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 18

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et les Associations Chevaux de Traits d'Union Sociale (ACTUS) et Régie Services Nord Littoral.

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376**

PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

Les demandes présentées dans ce rapport ressortent de la politique obligatoire d'insertion. Elles sont portées par les associations Chevaux de Traits d'Union Sociale (ACTUS) et Régie Services Nord Littoral.

Les actions relèvent de l'accompagnement socio professionnel

Il s'agit d'un renouvellement d'actions.

OBJET DU RAPPORT

Le Conseil départemental accompagne les parcours des bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité, notamment dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Ce secteur permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent une action d'encadrement technique et un accompagnement socio professionnel dénommés « tutorat ».

Les règles concernant le financement de ces structures ont été adoptées par délibération n°258 de la Commission Permanente du 29 juin 2007.

Un Atelier ou Chantier d'insertion (ACI) est un des dispositifs d'insertion conventionné par l'Etat.

Le Département finance l'accompagnement socio professionnel des BRSA recrutés sur l'action pour un montant de 3500 €/an/par poste.

Par ailleurs, il participe, avec l'Etat, au financement de leurs salaires à hauteur de 88 % du montant du RSA.

Les objectifs et résultats attendus des ACI sont les suivants :

- Levée des freins à l'emploi ;
- Elaboration d'un projet professionnel ;
- Mise en place d'une stratégie afin de valoriser le projet (formation qualifiante, valorisation des acquis, développement des compétences) en vue d'un accès à l'emploi.

Ce rapport concerne le financement de 2 chantiers d'insertion décrits en détail dans le tableau ci-après.

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>ASSOCIATION CHEVAUX DE TRAITS D'UNION SOCIALE (ACTUS)</p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : c/o Cite du Cheval – Quartier Kilmaine 13150 Tarascon</p> <p><u>président</u> : Mr MAZEL Didier</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>«Chantier d'insertion Equilibre»</p> <p>Du 01/10/2017 au 30/09/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 7 (ARLES)</p>	<p>L'objectif principal de cette action consiste en la mise en place d'un secteur hippomobile à visée écologique au cœur de la ville de Tarascon. Cet ACI bénéficie de la présence d'une cité du Cheval au sein de la commune.</p> <p>Ce projet favorise l'insertion sociale et professionnelle des habitants soumis à des freins majeurs tels que les difficultés d'emploi, la précarité sociale et le manque de qualification.</p> <p>Ainsi, la présence du cheval dans la ville devient porteuse de lien social pour les habitants ainsi que pour les salariés en insertion.</p> <p>Les actions réalisées par les salariés en insertion s'articulent autour de 5 axes majeurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) l'entretien des chevaux et des boxes ; 2) l'entretien du réseau pluvial et des avaloirs de Tarascon ; 3) le transport hippomobile de touristes de la gare fluviale jusqu'au centre ville avec visite des sites historiques ; 4) l'entretien des extérieurs du quartier Kilmaine ; 5) la sensibilisation aux éco-gestes dans les quartiers. <p>L'action se déroule sur le territoire de la ville de Tarascon.</p> <p><u>Bilan final de l'action du 01/10/2015 au 30/09/2016 :</u></p> <p>12 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 renouvellements ; - 1 CDD de 6 mois (assistant technique) suivi d'un CDI ; - 1 sortie formation qualifiante d'agent d'entretien ; - 1 sortie formation qualifiante jardinier paysager. <p><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/10/2016 au 31/03/2017 :</u></p> <p>12 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 CDD 6 mois pour une mission de remplacement à la cuisine centrale d'Arles ; - 1 CDD 6 mois dans la société de nettoyage Intermarché à Tarascon ; - 1 orientation sociale et médicale ; - 2 sont en rupture de période d'essai ; - 5 renouvellements ; - 1 formation préalable au recrutement en agro alimentaire ; - 1 formation qualifiante CAP pâtissier. <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>14 postes dont 8 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : 28.000,00 € soit 3.500,00 € X 8 BRSA</p> <p>Cofinancements publics (hors contrats aidés) : Etat : 13.500,00 € Région : 27.000,00 € Politique de la ville : 17.000,00 € Intercommunalité : 10.000,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement.</p> <p>Montant départemental de l'aide précédente : 28.000,00 € pour 8 BRSA.</p>	<p>2017.6/65</p> <p>INS-000841</p> <p>CTD du 07/07/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016/2017</p>

<p>REGIE SERVICES NORD LITTORAL</p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 9 rue du Laos – BP 40054 – 13315 Marseille cedex 15</p> <p><u>président</u> : Mr KORHILI Kasser</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'insertion Les Aygaldes / Les Bourrely »</p> <p>Du 01/11/2017 au 30/10/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 5 (15^{ème} et 16^{ème} arr. de Marseille)</p>	<p>L'association a une connaissance des publics en difficulté avérée et reconnue en matière notamment d'accompagnement social et professionnel. Cet ACI joue un rôle fondamental d'utilité sociale, de cohésion sociale et de prévention sur les cités les Aygalades et les Bourrely.</p> <p>Ce chantier a commencé en septembre 2009 suite aux besoins du bailleur 13 Habitat afin d'améliorer le cadre de vie et la gestion urbaine de proximité. Il remplace le chantier d'insertion « Les Aygalades » décision actée par le CDIAE en date du 4 février 2016. Cette structure a été retenue dans le cadre de l'appel à projet 13 Habitat lancé suite au décret n°2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.</p> <p>Cette action consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien et le nettoyage des espaces communs extérieurs et des espaces verts (entretien et taille des végétaux, création de massifs et plantation de végétaux et arbustes, mise en place de système d'arrosage...); - des travaux de petite maçonnerie (réparations des trottoirs, sous bassement des immeubles, marquages au sol, petits travaux de réparation sur les aires de jeux...). <p>Les salariés en insertion au sein de ce chantier bénéficient d'une offre de formation adaptée individualisée et axée sur un projet professionnel élaboré, en complément de la formation sur les espaces verts et petite maçonnerie inhérente au fonctionnement optimal du chantier.</p> <p>L'action se déroule dans les cités les Aygalades et les Bourrely dans les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille.</p> <p><u>Bilan final de l'action du 01/11/2015 au 31/10/2016 :</u> 2 BRSA sont sortis de l'action sur 6 BRSA recrutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 création d'entreprise ; - 1 CDD 4 mois ; - 4 BRSA renouvelés sur un autre chantier (La Savine). <p>Au 01/07/2016, 6 nouveaux BRSA ont intégré le chantier.</p> <p><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/11/2016 au 30/04/2017 :</u> 6 BRSA sont sortis de l'action sur 8 BRSA recrutés au 31/12/2016:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 BRSA ont été renouvelés sur un autre chantier ; - 4 BRSA sont en recherche d'emploi avec Pôle Emploi. <p>Au 01/01/2017, 8 BRSA sont sur le chantier dont 6 nouveaux BRSA recrutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 CDI aide étancheur ; - 7 BRSA poursuivent le chantier jusqu'au 30/06/2017. <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>10 postes dont 6 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : 21.000,00 € soit 3.500,00 €X 6 BRSA</p> <p>Cofinancements publics (hors contrats aidés) : Etat : 145.447,00 € Politique de la ville : 10.000,00 € Autre : 58.000,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement.</p> <p>Montant départemental de l'aide précédente : 21.000,00 €pour 6 BRSA.</p>	<p>2017.6/57</p> <p>INS-000815</p> <p>CTD du 07/07/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016/2017</p>
		<p>TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 2 ACI 		<p>49.000,00 €</p>	

CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 49.000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL